L'Ontario dÃ©cide dâ€™un moratoire de deux ans sur les nouvelles activitÃ©s dâ€™embou dâ€™eau

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
January 2017

Dans le cadre de la protection des ressources souterraines de la province, l'Ontario dÃ©cide d'un moratoire de deux ans sur les activitÃ©s d'embouteillage.

Prenant effet le 16 dÃ©cembre, le moratoire interdit aux nouvelles installations d'embouteillage de prÃ©lever de l'eau souterraine, et interdit aux installations existantes d'augmenter leur prÃ©lÃ¨vement d'eaux souterraines ou leur analyse pour des sources d'eaux souterraines futures. Pendant que le moratoire est en place, l'Ontario planifie Ã©galement de renforcer davantage la protection de l'eau souterraine en : entreprenant des recherches supplÃ©mentaires pour avoir une meilleure comprÃ©hension de l'eau souterraine ; examinant de quelle faÃ§on la tarification et d'autres outils pourraient aider Ã gÃ©rer et Ã protÃ©ger les ressources en eau ; rÃ©visant les rÃ¨gles existantes pour les embouteilleurs d'eau afin d'assurer une protection de l'eau Ã long terme, y compris en tenant compte des impacts du changement climatique et de la demande future sur les sources d'eau ; consultant les communautÃ©s, l'industrie et les partenaires autochtones Ã propos des changements aux pratiques de gestion de l'eau souterraine avant qu'ils soient mis en œuvre.Â Le moratoire s'applique Ã tous les Ã©tablissements d'embouteillage d'eau qui doivent avoir un permis en vertu de la Loi sur les ressources en eau de l'Ontario. Cela concerne les installations prÃ©lÃ¨vant plus de 50 000 litres d'eau par jour. Le moratoire a Ã©tÃ© proposÃ© et publiÃ© en octobre afin d'obtenir les commentaires du public sur le Registre environnemental de la province, oÃ¹ plus de 20 000 commentaires du public ont Ã©tÃ© reÃ§us. Le moratoire restera en vigueur jusqu'au 1er janvier 2019.

"L'eau est une ressource vitale - une ressource qui est essentielle Ã la santÃ© et Ã l'intÃ©gritÃ© de nos Ã©cosystÃ¨mes et de collectivitÃ©s. Nous devons nous assurer que l'eau est protÃ©gÃ©e pour les gÃ©nÃ©rations futures, et ce moratoire est une Ã©tape importante pour assurer sa viabilitÃ©", a dÃ©clarÃ© Glen R. Murray, ministre de l'Environnement et de l'Action en matiÃ¨re de changement climatique.

Gouvernement Ontario